

L'Empire a été remplacé par une République. Le personnel de l'Administration n'a guère à s'en féliciter. L'effort social qui se traduisait, aux dernières années du second empire, par des augmentations de salaire, ne semble pas du tout être l'un des objectifs de la république.

Le salaire d'un contremaître qui, de 1860 à 1870, augmentait assez régulièrement de 4 % par an pour atteindre 135 F. (C.M. de 2<sup>ème</sup> classe) en 1870, est toujours de 135 F. en 1878. Il en va de même des surveillants. Les ouvrières, qui étaient passées de 1 F,20 par jour en 1860 à 1 F,60 en 1870, ne touchent que 1 F,67 de salaire net en 1881 pour 10 heures de travail par jour, soit de quoi acheter un peu plus d'un litre d'huile d'olive (1 F,25 le litre).

Ce blocage des salaires donne mauvaise presse à la Manufacture et il s'ensuit de graves difficultés de recrutement dues aux transformations de la ville de NICE, d'une part, et à l'augmentation des salaires locaux, d'autre part.

La ville a triplé en étendue à la suite de la construction des nouveaux quartiers de la rive droite du Paillon. La population fixe s'est accrue de 8 à 10 000 habitants appartenant exclusivement aux classes aisées. L'agrandissement de NICE a donc eu pour conséquence, ipso facto, d'éloigner une partie de la population ouvrière à une distance de la Manufacture trop grande pour qu'elle puisse venir s'y employer et de créer de nouveaux besoins prélevant une part du travail disponible.

A cette époque, les anciennes industries locales (parfumeries, mise en bouteilles des huiles) doublent en importance et à côté d'elles toutes les branches du commerce ayant trait aux confections (meubles, mode, vêtements, chaussures, etc...) éprouvent une transformation complète et organisent des ateliers fabriquant sur place les articles qu'elles recevaient auparavant tout ouvrés de l'intérieur. Tous ces ateliers travaillent sans interruption d'un bout de l'année à l'autre et leur concurrence incessante entraîne une hausse des salaires qui s'élèvent de près de 20 % en neuf ans. Le prix de la journée de femme, qui valait 1 F,50 en 1867, vaut 1 F,75 en moyenne en 1875.

En Manufacture, le salaire moyen féminin est de 1 F,67 net, salaire gagné à la tâche, tandis que partout en ville il est de 1 F,75 payé à la journée.

Cette infériorité relative du salaire est rendue plus sensible par le renchérissement général de la vie depuis 1870 et surtout par la comparaison que fait la cigarière entre l'indépendance que laisse le travail de petite industrie et l'assujettissement de son propre métier. Ce mécontentement colporté et commenté dans la classe ouvrière niçoise entretient un état de malaise et de découragement dans la manufacture et bloque le recrutement de l'élément local.

Si l'on examine la composition du personnel des apprenties recrutées depuis 1865, on constate que l'élément Niçois y figure en proportion décroissante et se trouve graduellement remplacé par l'élément Piémontais. Avant 1865 la contribution de NICE en contingent était triple environ de l'apport fourni par l'immigration piémontaise. Cette proportion est devenue l'inverse en 1875. Or, comme l'importance de ce courant d'immigration est essentiellement variable, peut s'arrêter ou même rétrograder suivant les circonstances agricoles et industrielles italiennes, on ne peut pas compter sur cette ressource pour assurer le recrutement à l'avenir. On demande donc, en 1876, à l'Administration d'augmenter les salaires pour attirer la main-d'oeuvre niçoise.

PARIS refuse. Que les Niçois travaillent davantage et ils gagneront plus d'argent :

"Tandis que partout ailleurs, la production moyenne des ouvrières formées atteint le chiffre de 1 Kg,4, le taux moyen produit dans votre manufacture dépasse à peine 1 Kg,2 et c'est précisément au faible rendement obtenu par vos ouvrières qu'il faut attribuer la modicité relative de leurs salaires. Cette

insuffisance de production, qui s'observe d'ailleurs d'une manière générale à la Manufacture de NICE, est la conséquence obligée des habitudes peu régulières, des absences fréquentes de votre personnel ouvrier qui, dans ces conditions, ne saurait apporter à la confection tous les soins désirables."

C'est la grève. La première de NICE éclate le 28 Août 1876. Elle est quasi générale puisque sur les 834 ouvriers que compte la fabrique, il ne reste qu'une trentaine au travail. On craint les incidents à la porte : pour éviter que la sortie à l'heure réglementaire des ouvrières au travail ne "fournisse une occasion de tumulte devant l'établissement", on les fait sortir successivement par groupes de 3 ou 4 entre 11 h et 11 h 30. Cette grève dure jusqu'au 6 Septembre. Ce jour là l'ordre règne dans les ateliers.

La grève aura coûté une dépense de 11 f,25 pour paiement de voitures, timbres poste, transmissions télégraphiques. Elle se traduit, conformément aux ordres de l'Administration, par le renvoi de la Manufacture de quinze ouvrières. On est assez loin de la mansuétude de l'Administration impériale !

La grève se termine mais il faudra une bonne année avant que ne s'éliminent les séquelles. Le climat en Manufacture est très mauvais. Les ouvrières supportent mal les observations et les mises à pied pleuvent :

"La normée R. éleva alors la voix et proféra à l'adresse du préposé des exclamations grossières qui nécessitèrent son expulsion immédiate de l'atelier".

"En sortant, l'ouvrière C. s'est livrée à des exclamations des plus grossières à l'adresse du préposé et de toute la Manufacture".

etc...

La qualité du travail devient déplorable et il n'est de jour où la direction locale ne prononce la taxation d'une ou plusieurs ouvrières, ce qui conduit à n'accepter qu'une certaine quantité de bons cigares par jour, d'où une baisse sensible de salaire.

L'Ingénieur pense venir à bout de son personnel en faisant pleuvoir les punitions. Le Directeur en est parfois excédé, ce qui finit par provoquer une altercation entre les deux Employés Supérieurs. L'Ingénieur va jusqu'à exiger que soit consigné au registre des conférences :

"Sur ces derniers mots accentués avec la dernière énergie, je quittai la place en faisant observer que ce langage et cette manière de commander pouvaient tout au plus être employés en parlant à un domestique".

Dans cette ambiance qui règne pratiquement jusqu'en 1873, la Manufacture de NICE survit. L'origine fortement piémontaise du personnel ouvrier donne un certain essor aux cours d'alphabétisation, d'autant plus que paraît le 20 Mai 1874 une loi sur le travail des enfants mineurs aux termes de laquelle : Aucun enfant ne pourra, avant l'âge de 15 ans accomplis, être admis à travailler plus de six heures par jour, s'il ne justifie, par la production d'un certificat de l'instituteur ou de l'Inspecteur primaire visé par le Maire, qu'il a acquis l'instruction primaire élémentaire.

De ce fait, il est institué :

1°) Des cours obligatoires de 4 heures par jour (la durée du travail effectif dans les ateliers étant fixée à 6 h par jour) pour les filles de 12 à 15 ans qui n'ont pas produit, au moment de leur admission, le certificat d'instruction primaire exigé par la loi du 20 Mai 1874.

2°) des cours obligatoires, en dehors de la journée réglementaire (10 h. de travail) pour tout ouvrier adulte de l'un ou de l'autre sexe immatriculé depuis le 27 Janvier 1872 et ne sachant pas tout au moins lire, écrire et compter.

3°) des cours facultatifs pour ceux qui n'entrent dans aucune des catégories précédentes.

Cette loi du 20 Mai 1874 ne fait d'ailleurs qu'entériner une décision de la Régie du 20 Janvier 1870. La nouveauté consiste en la durée de 4 heures pour les cours d'enfants.

La Manufacture de NICE "en vue d'encourager l'instruction et de répandre ainsi les saines idées au moyen du cours d'adultes" porte, au budget de 1878, une somme pour l'achat de livres destinés à récompenser les ouvrières qui se seront signalées par leurs progrès dans l'année, et particulièrement les monitrices zélées des deux écoles des adultes et des enfants.

Il faut effectivement les encourager car la plus grande difficulté à laquelle on se heurte est l'indifférence, pour ne pas dire l'aversion, que témoignent les ouvrières plus instruites à communiquer à leurs compagnes l'instruction qu'elles ont acquise. Les ouvrières ont une tendance générale à quitter l'école dès qu'elles en ont licence afin d'accroître leur salaire dans l'heure de travail correspondant au temps d'école. Aussi le seul moyen pour former des monitrices et les garder à l'école consiste dans la distribution de quelques livres décernés en prix aux plus méritantes.

On envisage en 1878 la création de bibliothèques scolaires, mais en estimant finalement que le moment ne semble pas encore venu de réaliser cette institution qui ne s'adresserait encore qu'à une portion absolument minime du personnel.

\*

\* \* \*

### FABRICATIONS

Jusqu'en 1877 inclus, la Manufacture de NICE fabrique uniquement des cigares. Ce sont les variétés d'origine

- cigares à C F,05 ( Bouts tournés petite dimension  
                          ( Bouts coupés petite dimension  
                          ( Bouts coupés façon Sarde

- cigares à O F,10

et à partir de 1872, cigares à O F,075

La fabrication Sarde se poursuivra jusqu'en 1882 inclus au niveau de 30 000 par an. Elle est ensuite définitivement arrêtée le 4 Janvier 1883.

A partir de 1879 commence la fabrication de Scaferlati :

- Scaferlati ordinaire et Scaferlati de troupe

En 1880, s'y adjoint la fabrication de Scaferlati de zone à 7 F,20.  
L'année 1881 on fabriquera :

800 tonnes de scaferlati ordinaire  
90 " de scaferlati de troupe  
50 " de scaferlati de zone

En annexe, on trouvera un graphique donnant par année l'évolution des fabrications depuis 1875.

\*\*\*\*

La fabrication du scaferlati donne bien sûr une importance plus grande à la mécanisation de la Manufacture. Il devient nécessaire de grossir le cadre technique (section d'Arts et métiers). On y voit apparaître, pour la première fois, en 1878, l'ajusteur, pour la première fois également, le forgeron, le chaudronnier, le chauffeur et le bourrellier-graisseur.

Le tableau ci-dessous, qui donne également le salaire journalier des divers corps de métier, montre l'évolution qui se produit en 1878 :

.../...

Cadre des ouvriers techniques	1877	1878	Salaire journalier
Conducteur de machine	1	1	5,00
Forgeron serrurier		1	6,00
Frappeur devant		1	3,75
Ajusteur tourneur		1	5,50
Ajusteur		1	5,00
Chaudronnier		1	5,50
Ferblantier-zingueur lampiste	1	1	4,00
Chauffeur		1	4,50
Bourrellier graisseur		1	4,00
Menuisier de choix (tonnelier)	1	1	5,00
Menuisier ordinaire	1	1	4,00
Maçon	1	1	4,00
Aide-maçon	1	1	3,25
Homme de peine		1	3,25

On peut comparer le salaire d'un ajusteur tourneur à celui d'un contre-maître de 2ème classe à peu de choses près.

Evidemment, ce grossissement du cadre technique entraîne la nomination, cette même année, d'un contremaître mécanicien qui, dans la hiérarchie, vient immédiatement après le chef de section principal et avant les autres chefs de section.

\*\*\*\*\*

Cette fabrication du scaferlati, qui gonfle tant le cadre technique de l'Etablissement, se fait de la façon suivante :

a) Composition

Le scaferlati ordinaire comprend 77 % de feuilles exotiques (25 % de Kentucky léger) et 23 % de feuilles indigènes (tabac français).

Le scaferlati de troupe ainsi que celui de 3ème zone à 7 F,20 comprend 45 % de feuilles exotiques (pas de Kentucky), 40 % de feuilles indigènes et 15 % d'Algérie.

b) Préparation des matières

Il est procédé, soit à un coupage, soit à un écabochage selon la provenance, pour les feuilles destinées au scaferlati ordinaire; le taux de coupage étant de l'ordre de 7 % et celui d'écabochage de 3 %. Les poids des tabacs exotiques mis en oeuvre conformément à l'état de composition sont établis avant le coupage ou écabochage, et ceux des tabacs indigènes après. Ces coupures sont ensuite destinées au scaferlati de troupe.

La mouillade se fait en deux temps :

- une mouillade préparatoire à l'arrosoir avec un taux de mouillade de 12 % suivie d'un séjour en masses de mouillade de 24 heures. La mouillade préparatoire se donne en étendant le tabac par couches minces sur un plancher à claire-voie et en arrosant avec précaution les couches successives.
- une mouillade définitive au mouilleur mécanique avec un taux de mouillade de 25 % et un taux de salure de 2 % suivie d'un séjour en masses de mouillade de 48 heures.

Ce type de mouillade en deux temps est le même pour le scaferlati ordinaire et le scaferlati de 3ème zone.

Dans le cas du scaferlati de troupe, le taux de salure des feuilles est porté à 3,7 %. La mouillade des côtes se fait en deux fois afin de permettre l'incorporation des jus. Il en est de même pour les coupures qui sont épouillardées entre les deux mouillades. Le taux de salure des côtes et coupures est porté à 5 %

c) Capsage

Cette opération n'a lieu que pour la fabrication du scaferlati ordinaire. Le capsage se fait feuille à feuille. Ces dernières sont rangées dans des mannes où elles sont maintenues par des sangles transversales disposées à trois hauteurs différentes.

d) Hachage

Se fait selon deux modes : coupe fine et coupe grosse pour le scaferlati ordinaire; coupe grosse uniquement pour les autres. Le poids de tabac haché par heure est de 85 à 90 Kg dans le cas de la coupe fine et de 120 à 150 Kg par heure dans le cas de la coupe grosse.

e) Torréfaction et séchage

Le poids moyen de tabac torréfié à l'heure, appliqué aux matières à la sortie du torrificateur, est de 450 Kg avec un déchet à la torréfaction de 20 %. Le tabac est ensuite séché dans un cylindre sécheur à raison de 680 Kg/heure, le déchet au séchage étant de 1,5 %.

Après le passage au sécheur, les matières sont, s'il est nécessaire, étendues sur le plancher des masses pour obtenir un complet refroidissement. Après quoi on les monte en masses.

f) Masses

Le tabac séjourne de 3 semaines à 1 mois en masses de 10 à 12 tonnes. Il est ensuite paqueté à un taux d'humidité de 20 %.

g) Paquetage

Il se fait sur machines selon trois modes différents :

- paquets de 5 hectogrammes pour le scaferlati ordinaire et le scaferlati de zone  
Rendement théorique 900 à 950 Kg/h.
- paquets de 1 hectogramme pour les 3 sortes de scaferlati.  
Rendement théorique 300 Kg/h.
- paquets de 40 grammes pour le scaferlati ordinaire uniquement  
Rendement théorique 140 Kg/h.

A NICE, ces rendements théoriques ne sont pas atteints, il s'en faut de la moitié.

Dans tous les cas de figures, le bon poids est de 2 %.

h) Emballage

Il se fait en tonneaux, ce qui explique l'importance du tonnelier de l'établissement. La contenance de ces tonneaux est :

5 hectogrammes	190 Kg
1 hectogramme	210 Kg
40 grammes	180 Kg

\* \* \*

MATERIEL

La Manufacture impériale n'avait pour ainsi dire pas de machines. On n'y pouvait citer qu'un torrificateur ROLLAND et quelques machines MEINIGER.

Au fil des ans, de 1870 à 1881, l'Établissement s'équipe en matériel et la technique (autre que tabac) fait son apparition. Certains contremaîtres commencent à s'y intéresser, ce qui est significatif: Le 14 Décembre 1874 on soumet à l'Administration la première demande de gratification exceptionnelle pour un perfectionnement mécanique. Le contremaître BERTHOUX a imaginé et fait construire un

cigare dont une douzaine d'exemplaires sont en service à NICE depuis plus de 6 mois, et dont un modèle, transmis à l'Administration, a été éprouvé à la Manufacture du Gros Caillou.

L'importance de cette transformation est soulignée dans une lettre de l'Administration :

"La forme du biseau de la lame lui permet de couper le cigare avec une très grande netteté; le repassage de la lame est facile et son remplacement doit être peu dispendieux .... En résumé, l'ustensile imaginé par le sieur BERTHOUX repose sur une idée ingénieuse et pratique, la mobilité du couteau."

Inutile de dire que cette Manufacture de NICE, riche d'un torrificateur, de machines MEINIGER et de tels coupe-cigares est fin prête à sa transformation en usine par la mise en route de la fabrication du scaferlati.

Le matériel parvient à NICE à partir du 16 Novembre 1878, les monteurs peu après. Le montage est fort long car en même temps on construit la cheminée et, d'autre part, ce matériel n'arrive que petit à petit. La fabrication du scaferlati ne pourra en fait démarrer que le 16 Juin 1879.

La presque totalité des appareils mécaniques, dont les quatre hachoirs, est fournie par les Ets HEILMANN, DUCOMMUN et STEINLEN.

On disposera de 4 hachoirs, 3 paqueteuses hydrauliques, un mouilleur, un sécheur et naturellement un torrificateur supplémentaire.

La section des Arts et métiers disposera d'une machine à raboter, de meules, de machines motrices fournies par WINDSOR et de chaudières fournies par CHEVALIER et GRENIER.

La mise au point de tout ce matériel est faite très consciencieusement puisqu'on va jusqu'à faire venir l'Ingénieur en Chef du Service Central pour les essais au frein des machines motrices.

\*\*\*\*\*

L'installation de tout ce matériel n'a été rendue possible qu'à la suite de travaux assez considérables qui ont beaucoup transformé l'ancienne Manufacture impériale comme on va le voir.

Tout ceci entraîne des déplacements en ville pour les employés supérieurs. Gouverner c'est prévoir, on demande à l'Administration une somme de 100 F. pour frais de voiture : la Manufacture étant à 2 Km de la gare près de laquelle habitent les entrepreneurs de construction qu'il faut aller voir.

\*

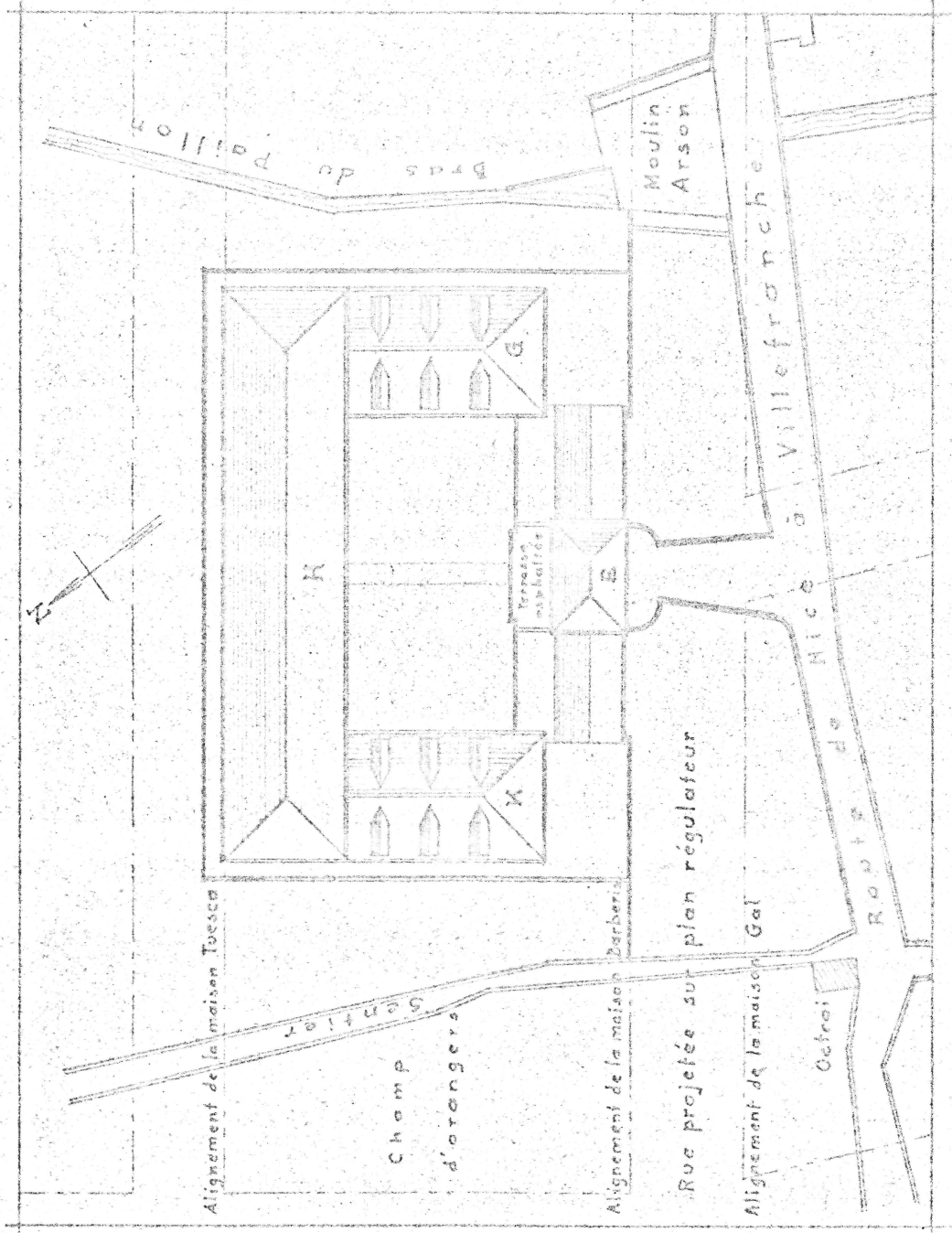
\* \* \*

#### TRANSFORMATIONS DE LA MANUFACTURE (G. PENAVAIRE)

En 1860, la Manufacture des Tabacs de NICE ne comprenait que les bâtiments repérés G, H et K sur le plan actuel. Le bâtiment E existait également, mais seul le corps central possédait un étage et il était prolongé par deux ailes en rez-de-chaussée à l'Est et à l'Ouest. Les murs pignons de ces ailes étaient dans l'alignement des murs, côté cour, des blocs G et K. Ce bâtiment E, dans lequel se trouvaient déjà les bureaux de la Direction au rez-de-chaussée et le logement du gardien au 1er étage, comportait au Nord une galerie dont la terrasse centrale et les couvertures qui prolongeaient celle-ci étaient supportées par des colonnes.

Les murs d'enceinte étaient à l'Est, au Nord et à l'Ouest à quatre mètres des façades extérieures des bâtiments G, H et K. Au Sud, la route de NICE à VILLEFRANCHE passait à une vingtaine de mètres de la façade du bâtiment E, et un bureau d'Octroi, situé immédiatement à l'Ouest de la Manufacture, semble indiquer que celle-ci était en dehors des limites de la Ville de NICE.

A l'Est, à l'emplacement de l'actuelle école Pierre Merle, coulait un bras du Paillon sur lequel se trouvait un moulin appartenant au sieur ARSON.



MANUFACTURE DES TABACS DE NICE EN 1860  
 (D'après les plans de l'ingénieur MARSANO)

Dans les années qui suivirent, des terrains furent acquis à l'Ouest et en particulier une plantation d'orangers. D'autre part, la ville de NICE dut ouvrir les voies projetées sur le plan régulateur, à savoir la rue de Paillon (actuelle rue Barla) et la rue allant vers la nouvelle église du port (actuelle rue Bavastro).

Dans une délibération du 7 Février 1874 on note : "L'ardeur du soleil, l'abondance excessive de poussière que fournissent les rue macadamisées, le défaut d'arrosage des rues du quartier où est située la Manufacture font une nécessité de planter quelques arbres en rideau sur la façade Sud", et il est prévu une somme de 120 F. pour 8 platanes, soit 15 F. l'arbre.

Le 2 Mars de la même année, il est signalé que "le Service des Ponts et Chaussées ayant eu l'obligeance de nous adresser à son fournisseur d'arbres qui habite à CABANNES (B.d. R.) nous pouvons, grâce à cet intermédiaire, éviter les exigences des pépiniéristes de NICE et des environs. En conséquence, le prix unitaire des platanes a pu être réduit de quatre francs rendu franco".

Les plans des constructions projetées furent établis par le Service Central dont plusieurs techniciens furent détachés à NICE pour travailler sur le tas.

Ces études aboutirent à l'approbation ministérielle du 27 Juillet 1877 et les principales adjudications des travaux de construction eurent lieu le 6 Septembre de la même année, dans le bureau des dessinateurs qui, pour la circonstance, furent relogés dans d'autres locaux.

C'est le 22 Octobre suivant que les travaux commencèrent. Ils allaient donner à la Manufacture des Tabacs de NICE la superficie et l'aspect qu'on lui connaît aujourd'hui.

Ce furent d'abord des travaux préparatoires, et, tandis que l'acheteur des orangers achevait d'enlever tous les arbres pour le 29 Octobre, le maçon et le menuisier de l'établissement obturaient toutes les baies ouest du bâtiment K pour isoler le chantier.

Dans une conférence du 14 Novembre, un premier compte-rendu des travaux est relaté, dont est tiré le passage suivant : "Le tracé des bâtiments A et B a été fait ensuite avec un soin minutieux par les sieurs SCHRAMM et BERTHOUX assistés de l'Entrepreneur et de ses ouvriers. L'opération a été conduite si habilement que la contre-vérification (sic) n'a fait ressortir qu'une différence de 0,0015 m dans la position de l'axe central des bâtiments et une différence de 0,002 m dans la position respective des diverses subdivisions".

Ce tracé était terminé le 8 Novembre et 40 ouvriers s'affairaient sur le chantier. Dès la fin de 1877, les fouilles des bâtiments A, B, C, D et F sont en grande partie terminées et, pour certains d'entre eux, les murs sortent de terre. Les fondations sont faites en béton et la maçonnerie en moellons et pierres de taille du pays. On note également, en Décembre, le premier arrivage de pierres de taille de MONTPAON qui furent transportées d'ARLES à NICE par bateaux, via MARSEILLE.

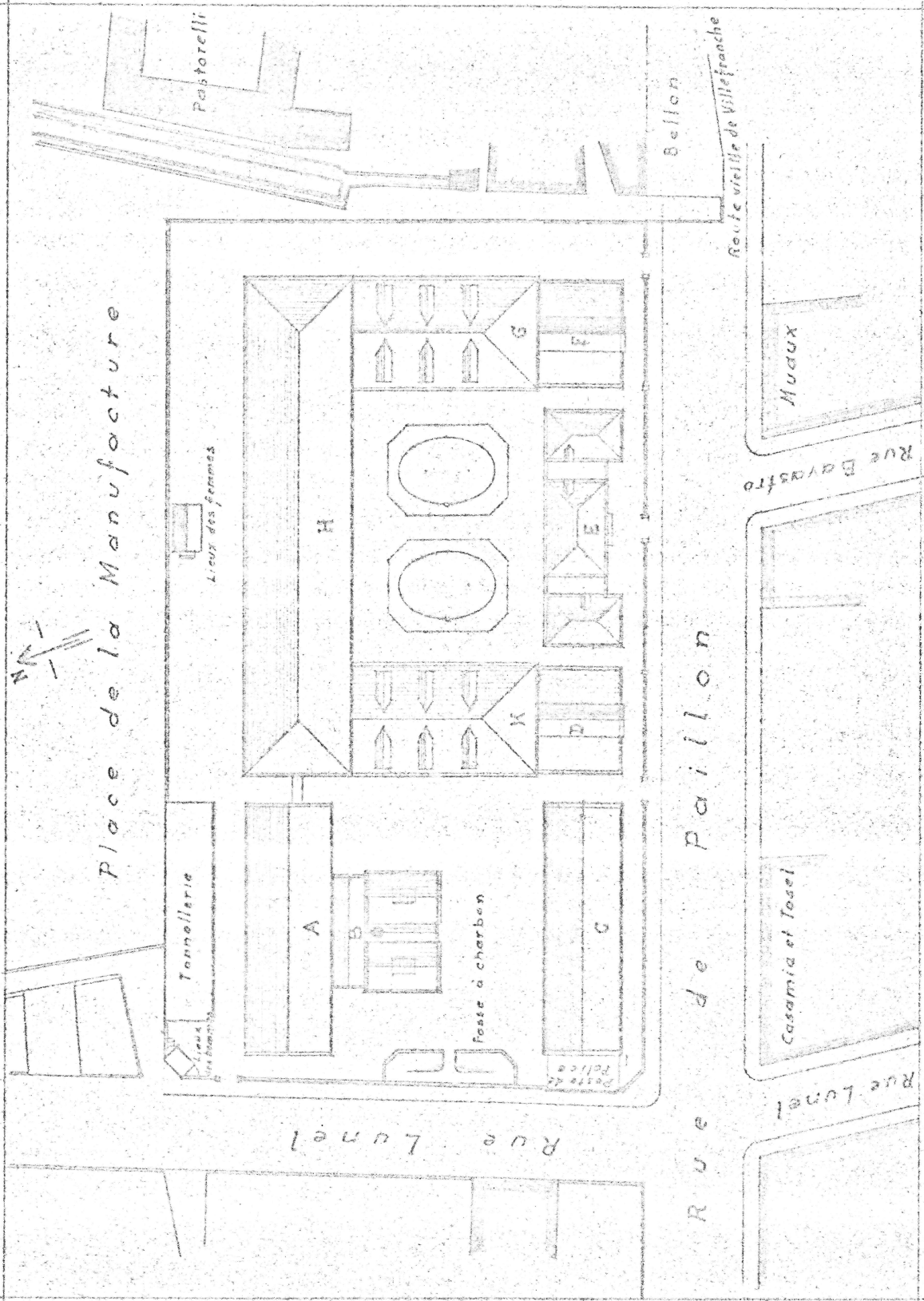
En même temps que les travaux de bâtiment, ceux concernant les chaussées des bâtiments existants sont entrepris et il est noté, en Décembre, que les travaux de cylindrage ont été retardés par le fait que la Ville de NICE, qui devait fournir le rouleau compresseur, s'en servait pour ses propres travaux.

En Janvier 1878 des gelées retardent les travaux. Il est fait également mention des difficultés rencontrées pour les fondations dues à la présence de la nappe phréatique qui est, en fait, une rivière souterraine que les pompes ne peuvent épuiser.

C'est ainsi que les fondations de la cheminée et de la salle des machines sont provisoirement abandonnées, l'eau se trouvant à 1,60 m en contrebas du sol alors qu'elle descend à moins 3,00 m en période d'été.

En Mars 1878 on commence les fouilles pour le "lieu des femmes" qui se situe dans l'axe du bâtiment H en bordure du chemin de ronde Nord.

Le "lieu des hommes" ne sera commencé qu'en Juin, à l'emplacement du bâtiment L actuel ... et de même usage. Il sera terminé en Novembre.



MANUFACTURE DES TABACS DE NICE EN 1880

(D'après des documents de l'époque)

En Mai 1878 on entreprend les fouilles du "Poste de Police", à l'emplacement de l'actuel bâtiment R, mais seulement sur la largeur du bâtiment C. Ce n'est qu'un simple rez-de-chaussée pourvu de deux bureaux et d'un violon pour hommes et d'un violon pour femmes. Il sera remis à la Ville de NICE le 1er Novembre 1878. Durant ce mois la tonnellerie est entreprise à l'emplacement de la partie Ouest de l'actuel bâtiment N. L'égout qui rejoint le collecteur de la ville est terminé.

Les fouilles de la cheminée ont été reprises au début de Juillet, ainsi que celles de la salle des machines et des chaudières dans le bâtiment B. A la mi-Septembre, le puits des machines est descendu à sa cote maximum de moins 5,88 m.

Les fondations faites, la cheminée montera rapidement ... après l'arrivée sur chantier des briques cintrées qui, parties de MARSEILLE par bateau le 4 Octobre, ne sont parvenues à NICE que le 29 du mois. Après avoir reçu sa couronne en fonte et ses paratonnerres, elle est entièrement terminée le 25 Janvier 1879. Depuis, elle domine de ses 32 mètres de hauteur le restant des bâtiments.

C'est également en Janvier 1879 que la bordure de trottoir de la rue Lunel (actuelle rue Auguste Gal) est posée par l'Entrepreneur de maçonnerie. Les 60 m de bordure, en pierre de la Turbie, sont fournis par la Manufacture qui les avait approvisionnés.

Durant ce temps, le bâtiment E d'origine subit bien des modifications. En fait, il s'agit d'une reconstruction presque totale. Les murs pignons des ailes Est et Ouest, isolés de ces ailes et percés de baies, devinrent les murs côté Cour des nouveaux bâtiments F et D. Les ailes elles-mêmes furent démolies en Juin et en Août 1878, après que les divers services aient pu s'installer provisoirement dans le bâtiment D qui venait d'être couvert. A cette date le pavillon central reste seul intact, mais toute la colonnade Nord a disparu.

En Mai 1879, alors que l'aile Est du bâtiment E est achevée dans sa forme actuelle et que les bureaux l'occupent à nouveau, le pavillon central est livré à son tour aux maçons qui vont sensiblement modifier ses façades et reconstruire son intérieur.

De tous les bâtiments importants commencés, le bâtiment C sera le premier à être "terminé et clos" le 15 Février 1879. Il ne comporte qu'un rez-de-chaussée et il en est de même pour les bâtiments F et D terminés à un semaine d'intervalle dans la première quinzaine d'Avril 1879.

Par contre, les bâtiments A et B, qui n'ont pas changé depuis dans leur aspect extérieur, n'ont été respectivement terminés qu'en Juin et Septembre 1879. Cela s'explique par le fait que ces bâtiments ont été pourvus, dès leur construction, d'aménagements techniques tels que torrificateurs, transmissions et machines diverses pour le bâtiment A, tandis que dans le bâtiment B prenaient place deux chaudières à bouilleurs et des machines motrices dont le montage et la mise au point ont retardé les finitions.

Il est à noter que le pavage en bois, constituant le sol de l'atelier d'ajustage dans le bâtiment A, a été posé par le maçon de la Manufacture, les responsables de l'époque ayant estimé qu'il était avantageux de former cet ouvrier à ce genre de travail. Ce revêtement était alors inconnu localement.

Le bâtiment E se termine lui aussi dans sa forme définitive, et seul le balcon sur la façade Sud a été transformé plus tard en bow-window.

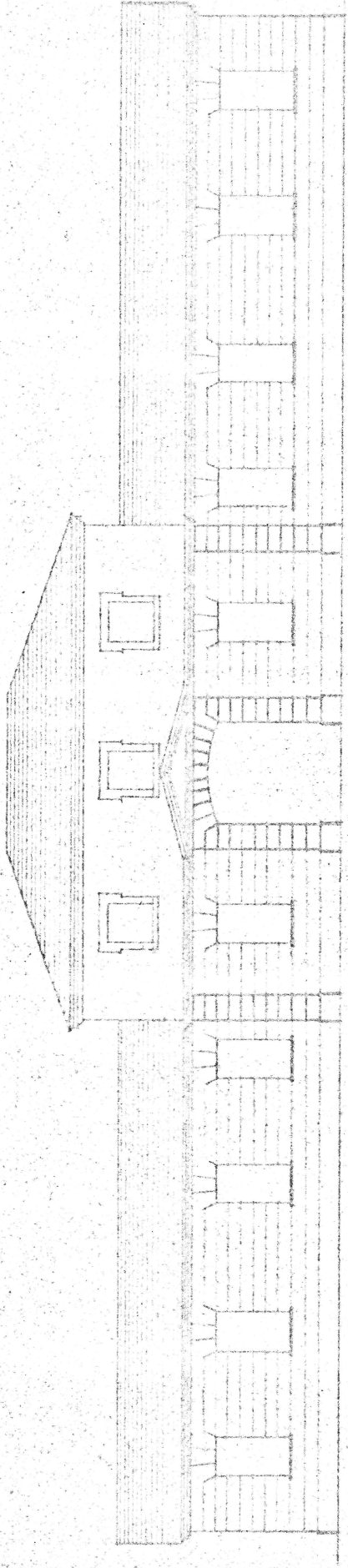
Le garde-magasin prend possession de son logement le 1er Octobre 1879 et le concierge au rez-de-chaussée est installé le 22 Avril 1880.

C'est le 3 Janvier que le plafond du hall d'entrée est terminé et on peut toujours l'admirer de nos jours.

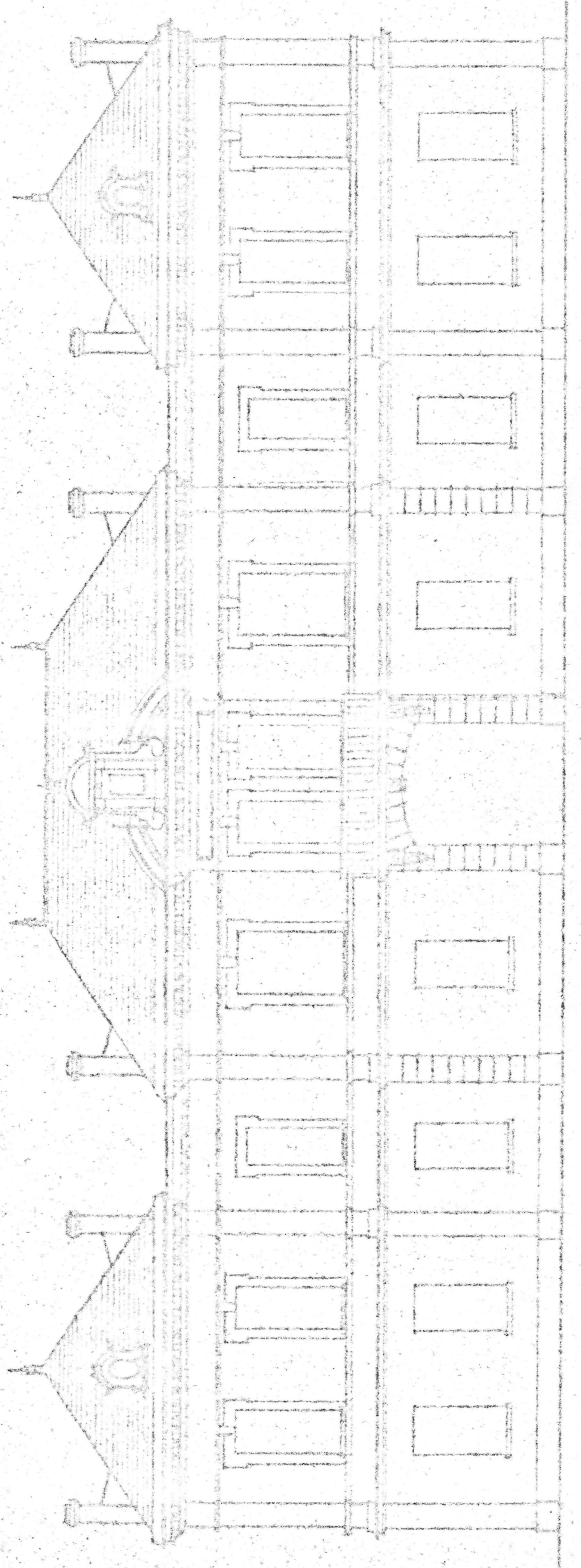
Le logement du Directeur fut également terminé dans le premier semestre 1880 ainsi que tous les travaux annexes tels que la fosse à charbon, l'aménagement des cours Ouest et Centrale (les massifs datent de Novembre 1879), le mur bahut surmonté d'une grille sur toute la longueur du bâtiment E.

MANUFACTURE DES TABACS DE NICE  
FAÇADE SUD DU BATIMENT "E"

EN 1860



EN 1880



Le mur de clôture était également achevé sur les quatre côtés du terrain, avec deux ouvertures sur la rue de Paillon en plus de la grille centrale, et une sur la rue Lunel. Ces ouvertures, limitées par des pilastres en pierre, étaient fermées par des portails en bois.

Des ponts de service avaient été également construits entre les bâtiments A et H et l'étanchéité des terrasses du bâtiment E avait été obtenue par asphaltage avec relèvement en solin sur les murs.

Une plaque de marbre avec l'inscription " MANUFACTURE DES TABACS" avait été apposée au-dessus des deux fenêtres sur balcon, au Sud du bâtiment E. Elle a disparu de nos jours.

Ainsi, l'établissement a pris un nouveau visage, et il faudra attendre une cinquantaine d'années avant que des travaux importants ne le modifient à nouveau.

\*  
\*      \*

### LE SERVICE DES POMPIERS DE LA MANUFACTURE

---

À l'ancienne Manufacture sarde n'existait pas de service de pompiers. Le nouvel établissement est situé à l'écart de la ville et M. DREME en 1860 prend conscience des problèmes que poserait l'extinction d'un incendie dans ces locaux. Il décide donc la création d'un service de pompiers à la Manufacture laissant le soin à son successeur de l'organiser.

Dès le 16 Novembre 1860, NICE fait acheter par la Manufacture de REUILLY le matériel nécessaire. Il comporte essentiellement une pompe aspirante et foulante de 110 mm avec son chariot à flèche, une lance, une hache, des échelles, des seaux et 32 m de tuyaux en fort cuir de boeuf au suif (le caoutchouc n'est pas encore connu). Ce matériel sera complété en 1875 par une petite pompe à incendie.

En annexe, on trouvera la liste complète du matériel et son coût.

\*\*\*\*\*

Le service de la pompe est composé de huit pompiers équipés de justaucorps, pantalon et ceinture de cuir. Ces soldats du feu sont sous les ordres d'un chef pompier qui fut d'abord le Chef de section AYNES puis, au décès de ce dernier, le contremaître mécanicien. Au début, tout est à enseigner, tant manoeuvre qu'entretien du matériel à incendie. La Direction estime que le sieur AYNES a les aptitudes nécessaires pour ce servicespécial. "La peine qu'il sera obligé de prendre pour dresser convenablement des ouvriers inexpérimentés légitime suffisamment la différence assez sensible entre la haute paie du chef pompier et celles des servants."

Les pompiers sont également veilleurs de nuit par roulement. Dans un poste de garde, chauffé l'hiver par un poêle, se tient un groupe de trois hommes, le chef de garde et deux pompiers. Il semble qu'ils puissent se reposer à tour de rôle, car ce corps de garde est équipé d'un matelas et de deux couvertures. Plus tard, dix ans plus tard, on poussera le luxe jusqu'à fournir un sommier.

Cette garde est payée à raison de :

- chef de garde	:	1,50 F. par nuit jusqu'en 1870,	puis	2,05 F. par la suite
- pompier	:	1,25 F.           "           "	,	puis 1,80 F.           "

\*\*\*\*\*

Le service de garde est en général dénué de tout incident, fort heureusement, tout comme celui des veilleurs actuels. Il arrive pourtant que les veilleurs se transforment en pompiers efficaces et expérimentés au grand bénéfice des riverains de la Manufacture.

Leur première intervention date du 11 Juin 1874. Ce jour-là, à onze heures du soir, l'alarme est donnée dans le quartier, le feu ayant éclaté dans une écurie de la rue Villefranche à 500 m. de la Manufacture. M. AYNES, chef des pompiers, arrive très peu de temps après avec la pompe et ses hommes. Ceux de la ville arrivent par la suite. Au bout d'une heure de travail, M. AYNES peut se retirer, mission accomplie.

Parmi d'autres interventions dans le quartier, on peut citer celle du 30 Novembre 1880. Ce jour à 3 h. de l'après-midi, c'est la boutique d'un pharmacien voisin qui est la proie des flammes. Quelques minutes à peine se sont écoulées entre le moment où le chef de pompe a été prévenu et celui où la pompe a quitté l'établissement escortée des pompiers. La direction locale profite d'ailleurs de l'occasion pour rendre justice à la célérité des pompiers, à la rapidité avec laquelle ils se sont tenus prêts à manoeuvrer, à l'ordre qui a présidé à la manoeuvre et aussi à leur conduite sur le lieu du sinistre. L'intervention aura duré 2 heures et demie.

Il arrive parfois que le concours des pompiers de la Manufacture dépasse les limites du quartier. C'est ainsi que le 23 Mars 1881, l'une des pompes de l'établissement, accompagnée des pompiers qui s'étaient présentés à la Manufacture au premier signal d'incendie, se rend sous la direction du contremaître mécanicien, chef de pompe, au théâtre municipal de NICE où a éclaté un violent incendie. Elle restera sur place de 8 h 30 du soir à 4 h du matin. Cet incendie au théâtre éclate au moment où la représentation va commencer et fait de nombreuses victimes qui appartiennent presque toutes à la classe ouvrière, les spectateurs des étages supérieurs ayant été à peu près exclusivement atteints.

C'est une catastrophe à NICE et la municipalité ouvre aussitôt une souscription à la Mairie pour venir en aide aux victimes. Le personnel ouvrier de la Manufacture, quant à lui, demande spontanément à travailler une heure de plus par jour pendant une dizaine et à consacrer le produit de ce travail au soulagement des misères créées par ce sinistre. Bien sûr, l'autorisation est immédiatement accordée.

Cette efficacité du service des pompiers est entretenue par les exercices auxquels ils sont astreints. Une fois par mois, le dimanche, a lieu un grand exercice d'incendie à la Manufacture. D'autre part, le zèle mis par le personnel à contribuer à l'extinction des incendies est récompensé par l'octroi d'une prime de 3 F. (une journée de salaire environ) au premier des ouvriers qui, n'étant pas de service, se présente à la Manufacture pour offrir ses services.

\*\*\*\*\*

Il serait long et lassant de mentionner toutes les interventions de ce corps d'élite des pompiers. Nombre de professions riveraines de la Manufacture figurent parmi les bénéficiaires de l'aide bénévole de nos anciens pompiers. Il faut dire que, jusqu'en 1888, l'installation du service d'incendie est organisé d'une manière relativement sommaire dans la ville de NICE; il n'y a pas de pompes à vapeur et peu de pompes ordinaires à chariot de sorte que, lorsqu'un incendie éclate dans le quartier, ce qui, à l'époque, arrive assez souvent, la Manufacture est obligée d'envoyer une pompe à incendie. Ne pas le faire exciterait des plaintes violentes que personne ne peut songer à soulever.

Lorsqu'en 1888 l'Administration, estimant que l'une des pompes à incendie de l'Etablissement n'est plus indispensable pour assurer la sécurité de la Manufacture, décide l'envoi de cette pompe au magasin de ST CYPRIEN, elle s'oppose à un refus de la part de la direction locale car il résulterait de cette mesure qu'à chaque incendie dans le voisinage, la Manufacture resterait tout le reste de la nuit sans pompe d'incendie, ce qui est inadmissible. D'autre part, il peut se faire qu'un incendie se produise à la fois à la Manufacture et dans une maison du voisinage. Le service de la Ville se sert des bouches d'eau de la rue alimentées par le Canal d'amenée d'eau de la Vesubie, lequel est en chômage quinze jours par an; la pression est alors insuffisante. Il resterait une seule pompe pour se servir des trois puits de la Manufacture, ce qui est peu. Enfin, la ville est en procès avec la Compagnie des Eaux. Pour toutes ces raisons, les deux pompes restent à NICE, n'en déplaise à l'Administration.

Plus tard, le corps des pompiers sera dissous. L'établissement et la ville de NICE pourront être très satisfaits des services rendus.

\*  
\*     \*

## PANIQUE A LA MANUFACTURE

11 DECEMBRE 1874

-----  
Conférence journalière du 12.12.1874  
-----

"Hier soir à 6 heures  $\frac{1}{2}$  s'est produite dans les ateliers de confection situés dans l'aile Est de la Manufacture, une panique soudaine des ouvrières, accompagnée d'une sortie tumultueuse et précipitée, dans les circonstances suivantes :

Dans une rue située à 60 mètres environ de l'aile Est de l'Etablissement, des gamins faisaient brûler des feux de Bengale dont la lueur se reflétait sur une maison voisine ainsi que les ombres mouvantes et agrandies des spectateurs. Deux ouvrières de la confection mécanique, situées l'une à côté de l'autre et toutes deux d'imagination faible et exaltée arrivèrent, en se communiquant leurs réflexions, à voir dans ce jeu d'ombres et de lumière quelque apparition surnaturelle, et, se levant tout à coup, se mirent à pousser des cris de terreur. La moitié des ouvrières du même atelier, saisies à leur tour d'épouvante, se levèrent affolées criant au feu et s'élançant vers les portes de sortie en traversant les ateliers voisins, où malgré les efforts des préposés, la panique se propagea instantanément. Il s'ensuivit un désordre général et une fuite précipitée par les escaliers, dans laquelle quelques ouvrières reçurent des contusions et une eut l'épaule gauche luxée. A peine arrivées dans la cour, la réflexion se faisant jour et rassurées d'ailleurs par les personnes présentes, les ouvrières montèrent dans les ateliers et reprirent leur travail. On jugea prudent néanmoins de ne pas les laisser se livrer aux commentaires de la peur, et l'on fit effectuer au bout de cinq minutes la sortie, qui eut lieu en bon ordre.

Les deux ouvrières qui ont occasionné cette panique, les nommées G... et F... ont été mises à pied jusqu'à nouvel ordre; et l'on a décidé en outre que l'atelier de la confection mécanique où le désordre a pris naissance sortirait à la tombée du jour jusqu'à l'époque de l'inventaire qui doit commencer le 21 du courant.

L'enquête faite sur l'évènement a montré que les préposés des quatre ateliers où la panique s'est déclarée avec la rapidité d'une trainée de poudre, avaient rempli leur devoir sans la moindre hésitation, cherchant vainement à arrêter et à rassurer les ouvrières. L'ouvrière blessée ne l'est d'ailleurs pas grièvement, et en sera quitte pour quelques jours de maladie. Le Commissaire de Police du quartier sera informé de la chose, et l'on insistera auprès de cet agent de l'autorité pour qu'il prévienne le retour d'amusements prohibés par les règlements municipaux."

\*  
\*     \*

## FETES CHOMEES A LA MANUFACTURE

Du temps de la domination Sarde, le nombre de fêtes chômées était considérable. Bon ordre y est mis dès 1860. Les seules fêtes chômées officielles seront dorénavant :

le premier de l'an  
le lundi de Pâques  
l'Ascension  
le lundi de Pentecôte  
le 15 Août  
le 1er Novembre  
et la Noël

D'autre part, a lieu en fin d'année une période de chômage due à la nécessité de faire les inventaires de tout ce que possède l'Etablissement (d'où le terme utilisé par la suite de congés d'inventaires). A partir du 17 Décembre, chaque année, le travail s'arrête successivement dans les ateliers pour reprendre le 26 Décembre, du moins jusqu'en 1879. Par la suite, le travail ne reprendra que le 2 ou le 3 Janvier. Outre les inventaires, sont également exécutés divers travaux de nettoyage pendant cette période.

\*\*\*\*\*

Il y a le chômage officiel et celui qui s'institue ou résulte d'une longue tradition locale.

### Le Mardi Gras

On a bien essayé au début de faire travailler les ouvrières le Mardi-Gras, mais comment faire fonctionner les ateliers avec 75 % d'absentes. On se résigne à fermer la Manufacture le Mardi à midi. Le lendemain, Mercredi des Cendres, l'établissement n'ouvre qu'à 9 h du matin. Il faut bien que le personnel fasse ses dévotions ... ou soigne ses fatigues de la veille.

### Le Jeudi Saint

Tous les ans, suivant l'usage local, la sortie des ouvriers se fait à 4 h de l'après-midi (au lieu de 6) pour leur permettre la visite des églises et des reposoirs. Le lendemain, la rentrée ne se fait qu'à 9 h après la messe.

### 2 Novembre - Fête des morts

Ce jour-là (le 3 novembre si le 2 tombe un dimanche) le personnel n'entre le matin qu'à 9 h. et la sortie a lieu le soir à 4 h. pour la visite des cimetières.

\*\*\*\*\*

D'autres sorties ont lieu à 4 h. de l'après-midi, mais cette fois de manière non systématique.

Certaines années, c'est le festin (la fête) de la Madeleine qui a lieu au Vallon de Magnan, d'autres années le festin de Notre-Dame des Anges, la chapelle du Col de Villefranche.

C'est la fête foraine du quartier de la Manufacture.

C'est la fête de St Roch, paroisse de la Manufacture.

Toutes ces fêtes ont lieu au mois d'Août.

C'est aussi grande fête lorsqu'a lieu le pèlerinage de LAGHET. Ce pèlerinage a lieu un dimanche, mais il faut le préparer le Samedi soir et le Lundi : "216 ouvrières sont absentes à la confection, en outre un grand nombre parmi les ouvrières présentes sont peu disposées à travailler".

Deux fêtes enfin commencent à s'institutionnaliser dès 1880. C'est d'abord la mi-carême.